



/ DÉMARCHE D'INSCRIPTION AUX STAGES


 **Pré-inscription** en ligne via le site de la FNEM FO
La fiche est envoyée automatiquement au Pôle Formation !



Le Pôle Formation transmet la fiche de **pré-inscription** au Secrétaire de Syndicat (avec copie au DSC), pour validation et compléments d'information éventuels


Retour de la validation par le Secrétaire de syndicat, sous 5 jours ouvrés.


Inscription du militant au stage.


Envoi d'un mail de confirmation au militant, avec copie au Secrétaire de Syndicat et au DSC.


Si pas de validation par le Secrétaire de Syndicat, ou session complète.


Le Pôle Formation envoie un mail au militant l'informant de l'annulation de sa demande, avec copie au Secrétaire de Syndicat et au DSC.